

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015</b>
--

Nombre de membres :  
En exercice : 11  
Présents : 11  
Nombre de procuration : 0  
Votants : 11

<p>L'an deux mille quinze, le trente juin, le Conseil municipal de la commune de LALLEY, dûment convoqué, le vingt-trois juin deux mille quinze, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en mairie, sous la présidence du maire, monsieur PICOT Michel</p>
---

Présents : Messieurs et Mesdames DRAIN Marie-Pierre, FIERRY-FRAILLON Christian, JOVER Alexandre, LABALME Jean-Jacques, MEYER Elisabeth, ODDOS Christian, PELLOUX Grégoire, PICOT Michel, ROSELLO Karine, ROUSSET Gaëtan, TRUFFET Axel

Madame DRAIN a été désignée à l'unanimité des membres présents pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

#### **REEDITION DES FLYERS DE L'ESPACE GIONO**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de rééditer des flyers de communication de l'Espace Giono avec les informations mises à jour.

Un devis a été établi par les Editions Cent pages à hauteur de 936.00 € TTC les 5 000 exemplaires.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des présents : décide de faire rééditer des flyers pour l'Espace Giono ; décide d'accepter le devis des Editions Cent Pages à hauteur de 936.00 € TTC les 5 000 exemplaires ;

Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cet objet.

#### **DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu d'ajuster certains crédits sur le budget de l'eau et de l'assainissement comme suit :

CREDITS A OUVRIR						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
Recette	Investissement	040	281561	ONA	Amortissement	+ 4.00 €
CREDITS A REDUIRE						
Sens	Section	Chapitre	article	Opération	Objet	Montant
Recette	Investissement	13	13111	ONA	Subventions	- 4.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents : approuve la décision modificative n°3 au budget primitif 2015 de l'eau et de l'assainissement telle que présentée ; charge le Maire de régulariser par les opérations comptables cette modification et d'en aviser le comptable assignataire de la Commune.

#### **PROTOCOLE ACTES TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LA LEGALITE EN PREFECTURE**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a la possibilité de transmettre les actes soumis au contrôle de la légalité par voie électronique, via une plateforme sécurisée : Le Protocole ACTES.

Pour ce faire, la commune doit disposer d'un tiers de télétransmission homologué ainsi que des certificats électroniques sécurisés requis pour la mise en place de la télétransmission.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place ce moyen de télétransmission dès signature de la convention avec la Préfecture et après avoir choisi un tiers de télétransmission ainsi que les certificats électroniques sécurisés requis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents : autorise la participation de la collectivité au dispositif « ACTES » pour la télétransmission des actes (délibérations, arrêtés, décisions...) et des documents budgétaires ; autorise le Maire à recourir aux services d'un tiers de télétransmissions homologué et à signer avec lui un marché ; autorise le Maire à signer la convention avec la Préfecture de l'Isère et tous documents se rapportant à cet objet.

## **FIXATION DES MONTANTS DES LOYERS DES GARAGES COMMUNAUX DU HAMEAU D'AVERS ET DU VILLAGE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°038/2015 du 2 juin dernier concernant la mise en location des garages communaux du hameau d'Avers et du village.

Il est nécessaire de délibérer sur les conditions de location ainsi que de fixer un loyer mensuel, ces locaux seront loués en l'état et réservé uniquement à du stockage de matériel divers ou de garage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents : décide de fixer le loyer mensuel du garage du Hameau d'Avers à 40.00 € ; décide de fixer le loyer mensuel du garage du village à 40.00 € ; Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cet objet.

## **AUTORISATION AU MAIRE DE LANCER UNE PROCEDURE DE MARCHE ADAPTE POUR DESIGNER UN BUREAU D'ETUDES CONCERNANT LE PROJET DE TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES DE LALLEY**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réhabilitation de la salle des fêtes de la commune de Lalley.

Pour ce faire il est nécessaire de consulter des bureaux d'études et de lancer une procédure de type MAPA. Un cahier des charges est en cours d'élaboration avec l'appui technique du CAUE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents : décide de lancer une procédure de type MAPA pour la consultation de bureaux d'études concernant le projet de travaux de la salle des fêtes de la commune de LALLEY ; autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cet objet.

## **AUTORISATION AU MAIRE DE LANCER UNE PROCEDURE DE MARCHE ADAPTE POUR DESIGNER UN BUREAU D'ETUDES CONCERNANT LE PROJET DE REALISATION D'UN PLU SUR LA COMMUNE DE LALLEY**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réalisation d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur la commune de LALLEY.

Pour ce faire il est nécessaire de consulter des bureaux d'études et de lancer une procédure de type MAPA. Un cahier des charges est en cours d'élaboration avec l'appui technique du CAUE et de la DDT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents : décide de lancer une procédure de type MAPA pour la consultation de bureaux d'études concernant le projet de réalisation d'un PLU sur la commune de LALLEY ; autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cet objet.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

**Le Maire,  
Michel PICOT**

**POUR LE MAIRE  
L'Adjoint délégué.**

*Ch. Fierry*

